



## L'EXPÉRIENCE DES SENIORS DOIT PROFITER A TOUS

**U**ne Fédération des Villes et des Conseils de Sages... Pour quoi faire ?

A cette question, nul ne saurait mieux répondre que notre ami Kofi Yamgnane, Conseiller Général du Finistère et ancien Maire de Saint-Coulitz. De ses racines africaines, Kofi Yamgnane a en effet acquis de précieux enseignements. Et notamment que les générations ne sauraient vivre les unes sans les autres, l'expérience des seniors devant profiter à tous. Cette idée, simple et de bon sens, l'a amené à mettre en place dans sa commune, en 1983, le premier conseil des sages français.

Depuis, l'initiative a fait son chemin car près de 150 conseils existent aujourd'hui. En 1993, Kofi Yamgnane et Jacques Auxiette, alors Maire de La-Roche-sur-Yon et actuel Président du Conseil Régional des Pays de la Loire, décident de fonder la Fédération des Villes sages, structure de réflexion, de ressources et de mutualisation du savoir-faire et de l'expérience des seniors. Cette initiative originale est maintenant relayée, réactivée

et dynamisée par quelques conseils des sages du Grand Ouest dont celui de Couëron. Leur persévérance et leur détermination portent aujourd'hui leurs fruits.

Depuis le 10 mai dernier, date de son assemblée générale, la Fédération des Villes et Conseils de sages rassemble en effet plus de 15 villes et conseils adhérents. Des projets sont déjà en cours dont celui de la création d'un site internet qui favorisera la communication des actions de l'ensemble des conseils, toutes sensibilités politiques confondues. Vous m'avez confié la Présidence de cette Fédération et je vous en remercie. Il nous faut désormais ensemble en faire un lieu d'expression, de débats et d'enrichissement de la démocratie participative !

**Jean-Pierre Fougerat,**  
Président de la Fédération des Villes  
et Conseils de sages  
Maire de Couëron  
Conseiller Général de Loire-Atlantique

## Assemblée Générale à Nantes le 10 mai 2005

Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire concernant la remise en fonctionnement de la Fédération des Villes et Conseils de Sages, se sont tenues le 10 mai 2005, dans les locaux de l'Hôtel de la Région des Pays de la Loire à Nantes, mis à disposition par Jacques Auxiette, Président de la Région et Secrétaire sortant de la Fédération des Villes Sages. En ouvrant la séance, Jacques Auxiette a évoqué à travers son expérience de Maire de la Ville de la Roche-sur-Yon (85), le rôle des Conseils de Sages : engagement citoyen des retraités, mise au service de la

collectivité et apport d'une expérience et d'un "vécu" dans la vie de la cité. C'est pourquoi, aujourd'hui Président de la Région des Pays de la Loire, il a souhaité la mise en place d'une structure qui pourrait être un Conseil Régional de Sages.

Kofi Yamgnane, le "Père historique" des Conseils de Sages en France (création du premier conseil en 1989) et Président en exercice de la Fédération, a rappelé la philosophie qui en est à l'origine et a vivement souhaité leur développement en France, mais aussi en Europe où l'idée semble faire son chemin.

P.2 -3 : **Assemblées générales de la Fédération**  
**Assemblée du 18/10/2005**

P.3 : **Contacts et rencontres**

P.4 : **Actualités**  
**Les Conseils de Sages communiquent**  
**Appel aux Conseils des Sages**



Kofi Yamgnane, Jacques Auxiette, et Jean-Pierre Fougerat



La journée s'est déroulée en trois temps : d'abord une 1<sup>re</sup> Assemblée Générale Extraordinaire statutairement obligatoire pour solder la situation existante, puis une 2<sup>e</sup> Assemblée Générale Extraordinaire nécessaire à la modification des statuts, et enfin une Assemblée Générale ordinaire qui a procédé à l'élection du Conseil d'Administration de la Fédération des Villes et Conseils de Sages, qui a lui-même procédé à l'élection des membres du Bureau (voir ci-après leurs compositions).

### Première Assemblée Générale Extraordinaire

Cette assemblée avait été préparée par une commission exécutive (\*) mise en place lors d'une rencontre régionale aux Herbiers (85) le 12 janvier 2005. Assemblée présidée par Kofi Yamgnane, Président, Jacques Auxiette, Secrétaire et Pierre Regnault, Maire de la Roche-sur-Yon (85), seule Ville adhérente à cette Fédération des Villes Sages. Mme Leborgne du Conseil Municipal de Mulhouse, trésorière, avait donné sa procuration. Cette assemblée a constaté la carence de fonctionnement de la Fédération et a décidé :

- ✓ de dissoudre le Conseil d'Administration en exercice,
  - ✓ d'apurer la situation financière en clôturant le compte existant et d'en ouvrir un nouveau, destiné à recevoir les cotisations des Villes adhérentes,
  - ✓ de proposer de nouveaux statuts.
- Toutes ces décisions ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

### Deuxième Assemblée Générale Extraordinaire

Par vote à main levée, acquis à l'unanimité, cette seconde assemblée a décidé :

- ✓ de modifier l'intitulé de la Fédération passant de Fédération des Villes Sages à "Fédération des Villes et Conseils de Sages",
  - ✓ d'adopter les nouveaux statuts,
  - ✓ de modifier le lieu du siège social, qui était à la Roche-sur-Yon (85). Celui-ci sera désormais choisi en fonction de la Ville d'où est issu le Président élu.
- Pour le mandat actuel c'est la Ville de Couëron (44)

### Assemblée Générale Ordinaire



Celle-ci est présidée par Jean-René Morandau (C.S de Couëron), doyen d'âge des membres de la Commission exécutive (\*). Il a retracé l'histoire des actions ayant permis d'arriver aujourd'hui à la réactivation de la Fédération qui, faute d'engagement réel des différents acteurs, n'a pas fonctionné. La rencontre nationale de Couëron en mai 2004, le travail préparatoire de la Commission exécutive (\*) et les diverses réunions départementales et régionales ont permis cette remise en fonctionnement. Jean-René Morandau a remercié les élus communaux et les membres des différents Conseils de Sages qui se sont investis dans cette relance. Il a aussi rendu hommage à Jean-Claude Maisonneuve (C.S de Couëron) décédé en 2004, qui a été l'un des initiateurs de cette relance. Il a ensuite fait le bilan des adhésions à ce jour et des intentions d'adhésions à la Fédération.

Avant de procéder aux votes des membres du Conseil d'Administration, Jean-René Morandau (en accord avec la Commission exécutive) a proposé de nommer Kofi Yamgnane et Jacques Auxiette Présidents d'Honneur de la Fédération, proposition chaudement approuvée par l'assemblée.

### Election du Conseil d'Administration

Les nouveaux statuts prévoient 27 membres au maximum :

- ✓ 9 représentants des élus communaux (\*)
  - ✓ 18 représentants des Conseils de Sages
- Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans et sont renouvelables par tiers chaque année dans chacun des deux collèges. Ils sont rééligibles une fois (voir article 7 des statuts)

(\*) Le règlement intérieur prévoit pour les élus communaux, un membre supplémentaire, permettant à un des Maires indisponible de se faire représenter lors d'un Conseil d'Administration.

### Les membres du Conseil d'Administration

#### 1<sup>er</sup> Collège

REGNAULT Pierre / HILLIER Danièle - La Roche/Yon (85)  
FOUGERAT Jean-Pierre / GUERINEAU Alex. - Couëron (44)  
RENAUDET Daniel / REMAUD Etienne - Les Herbiers (85)  
CANONNE Christian / BRUNET Charles - Le Pouliguen (44)  
FLORENCE Jean - Saint-Hilaire-de-Riez (85)  
COUTRET Daniel / NEAU Louissette - Venansault (85)  
CHAPOUILLE Alain / MONIMEAU Danièle - Lormont (33)

#### 2<sup>e</sup> Collège

CONSTANT J.Claude / LAURENT Alain - La Roche/Yon (85)  
MORANDEAU J.René / GOURHAND Michel - Couëron (44)  
VINCENT Jean / BIBARD Guy - Les Herbiers (85)  
SABARD André / PERRIN Jacqueline - Le Pouliguen (44)  
BASSET Claude / VIARD Maurice - Saint-Hilaire de Riez (85)  
ROGEL Simone / LEGEAY André - La Montagne (44)  
THOUZEAU Anne-Marie/ ERJAU Clément - Venansault (85)  
SANDIN Richard / THEVENI Marie-José - Lormont (33)

### Election des membres du Bureau

Conformément aux statuts (article 10), le Conseil d'Administration a procédé à l'élection des membres du Bureau.

#### Présidents d'Honneur :

Kofi YAMGNANE et Jacques AUXIETTE

#### Bureau

Président : FOUGERAT Jean-Pierre - Couëron (44)  
1<sup>er</sup> Vice Président : MORANDEAU Jean-René - Couëron (44)  
2<sup>e</sup> Vice Président : CONSTANT J.-Claude - La Roche/Yon (85)  
Secrét. Général : GOURHAND Michel - Couëron (44)  
Secrét. Adj. : PERRIN Jacqueline - Le Pouliguen (44)  
Trésorier : VINCENT Jean - Les Herbiers (85)  
Très. Adjoint : BASSET Claude - Saint-Hilaire-de-Riez (85)

#### Membres

BIBARD Guy - Les Herbiers (85)  
LAURENT Alain - La Roche-sur-Yon (85)  
SABARD André - Le Pouliguen (44)  
VIARD Maurice - Saint-Hilaire de Riez (85)

## Fonctionnement de la Fédération

A l'initiative du Conseil d'Administration, cinq commissions sont mises en place :

Commissions : Communication / Journal / Site Internet - Développement - Finances - Règlement intérieur.

Les différents aspects de fonctionnement de la Fédération sont évoqués : les actions à mener pour travailler d'une façon efficace, sans tomber dans une lourdeur administrative, la neutralité politique et la pérennisation souhaitée des C.S. en cas d'alternance municipale, avec le respect de l'identité de chaque C.S. adhérent, la prise en considération de l'éloignement géographique avec la mise

## Le mot du nouveau Président

Jean-Pierre Fougerat a remercié l'assemblée de la confiance qu'elle lui a témoigné en l'élisant Président. Tout en affirmant sa fidélité à l'esprit de Kofi Yamgnane et sa détermination à assumer ses nouvelles responsabilités, il a estimé que le véritable moteur de la Fédération était l'engagement des Sages eux-mêmes et leur volonté de la faire fonctionner. Il a insisté, à travers son expérience à Couëron, sur l'exigence de neutralité politique des Conseils et le respect de l'identité de chacun. Et il a bien sûr souhaité que de nombreuses Villes décident de se doter d'un conseil de Sages et viennent nous rejoindre dans cette Fédération qui, aujourd'hui, prend un nouveau départ.

*Gérard Gallerand C.S de Couëron, Secrétaire de séance*

### Rencontres des instances de la Fédération

La première réunion du Bureau s'est tenue le  
27 mai 2005 à Couëron (44)

Prochain Bureau le 8 /09/05 à Couëron

Conseil d'Administration le 20 septembre 2005  
à Saint-Hilaire de Riez (85)

Assemblée Générale le 18/10/05  
au Pouliguen (44)

### Des contacts, des rencontres...

#### A Lisieux :

Deux membres de la Fédération et du Conseil des Sages de Couëron se sont rendus à Lisieux (Calvados) le 26 mai 2005, à une rencontre des Conseils de Sages (6) de Haute et Basse Normandie. Informés de cette rencontre de C.S. récemment mis en place (2002), il nous a semblé important de prendre contact avec eux, afin de voir leur fonctionnement, mais comme on dit par ailleurs, sans entrer dans l'intimité de leurs réalisations, respectant ainsi l'identité de chaque Conseil de Sages. Compte tenu de ces nouvelles mises en place, comme ce fut le cas pour tous les Conseils de Sages de France, un courrier leur parviendra avec tous les documents (statuts, Charte de Blois...) leur donnant la possibilité d'une adhésion éventuelle à la Fédération. C'est, là aussi, la façon de "populariser" le regroupement des Conseils de Sages de France le plus largement possible, comme le souhaitait l'initiateur du moment Kofi Yamgnane en 1993.

en place de structures régionales et/ou départementales, la création d'un site Internet (voir par la suite), l'établissement de relations avec l'Association de Brive-la-Gaillarde (19) qui pourrait rejoindre la Fédération pour un travail collectif et d'une dynamique permettant la popularisation de l'idée C.S. auprès des villes n'en ayant pas encore mis en place : action des Sages mais aussi des municipalités.

Et afin de bien affirmer la continuité de la Fédération créée en 1993, l'emploi du "logo" symbolique de l'Arbre des palabres (en en-tête des documents) des villages africains.

### L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES VILLES ET CONSEILS DE SAGES

Elle se tiendra au Pouliguen

le 18 octobre 2005 à partir de 9h30.

Tous les Conseils de Sages de France connus à ce jour son invités à y participer.

Seules les villes et/ou Conseils de Sages adhérents auront droit à voix délibératives et chacun dans le cadre de la "Démocratie Participative" pourra s'exprimer (des adhésions seront possibles sur place).

A cette assemblée sera présenté un **diaporama** sur le site Internet (en création) de la Fédération, instance permettant d'avoir des relations et/ou renseignements en direct, notamment pour les villes et/ou Conseils de Sages éloignés.

**Rendez-vous le 18 octobre au Pouliguen**

Des invitations parviendront en temps utile avec l'Ordre du jour et les modalités de participation.

#### A Arles :

N'ayant pu assister à l'Assemblée Générale de la Fédération le 10 mai 2005, un adjoint aux affaires sociales, M. Nicolas Koucas de la Ville d'Arles (Bouches-du-Rhône) s'est déplacé à Couëron le 25 mai 2005, afin de recueillir le maximum de renseignements sur la mise en place d'un Conseil de Sages dans la Ville d'Arles et envisager une adhésion à la Fédération des Villes et Conseils de Sages. M. Nicolas Koucas a été reçu par le Président Jean-Pierre Fougerat, le Vice-Président Jean-René Morandeau, le Secrétaire Général Michel Gourhand et Jean Picherit du C.S. de Couëron. Le représentant de la Ville d'Arles est reparti satisfait de l'entretien et de l'accueil qui doivent lui permettre prochainement la mise en place du Conseil des Sages. Nous serons tenus informés de son installation et de l'adhésion envisagée à la Fédération.

### Université de Bourgogne

Depuis quelques mois, par l'intermédiaire de Damien Bucco, Doctorant en Sociologie à l'Université de Nantes et secrétaire du CEAS de Dijon, des relations se sont établies grâce à lui avec l'Université de Bourgogne, dans un premier temps, grâce à une enquête menée auprès des Conseils de Sages, afin de connaître les raisons de leur mise en place et leur fonctionnement, enquête à laquelle nous avons répondu avec plusieurs Conseils de Sages France entière. Ensuite Damien Bucco a participé aux Assemblées Générales de la Fédération le 10 mai 2005 à Nantes, très intéressé par cette remise en fonctionnement. Et aujourd'hui, avec ses partenaires, il travaille sur un projet : **"Représenter les personnes âgées - Les Conseils de Sages en France."**

Constatant la montée en puissance de la "Démocratie Locale et/ou Participative", son instance souhaite travailler en collaboration avec les Conseils de Sages et la Fédération.

C'est pourquoi, pour nous, il est important de rester en étroite relation avec Damien Bucco (qui habite Nantes) et de suivre son projet de près, cette relation ne pouvant qu'être favorable à la Fédération.

**N.B. :** Si vous n'êtes pas déjà en rapport avec cette Université, nous vous invitons vivement à la contacter afin qu'elle puisse compléter l'enquête, dans l'intérêt de notre Fédération. Damien Bucco, Tél. : 02 40 69 41 12

## Les conseils de sages communiquent

### Conseil des sages de La Montagne (44)

*ville adhérente à la Fédération*

En étude, deux dossiers les concernant : Plan de circulation et de stationnement adapté aux handicapés en ville.

Pour le Conseil des Sages la tâche est lourde. Il faut partir de très bas pour arriver à une réalisation dans le temps ... Le stationnement pour les handicapés et les emplacements réservés ne sont pas une faveur mais une possibilité d'égalité de vivre comme les autres.

Il faut tout d'abord que ces emplacements existent, la Loi en retient 5% des disponibilités. Aucun handicapé de La Montagne (44) ne peut accéder à ce jour à aucune salle municipale, ni au stade, ni au centre social, ni au cimetière.

Tout en constatant que les parkings réservés potentiels sont souvent squattés par des sans-gêne.

En concertation avec la municipalité, le Conseil de Sages travaille pour la mise en place d'emplacements réservés et le respect de la Loi (décision d'un Arrêté Municipal).

### Comité consultatif des Aînés de Chambéry

*ville adhérente à la Fédération*

Ce CCAC nous fait parvenir régulièrement les compte-rendus de leurs réunions et nous fait état de ses travaux. Un membre de son instance a fait part du souhait de la Fédération des Villes et Conseils de Sages d'organiser des réunions régionales. Le CCAC profiterait de la "Semaine Bleue" pour organiser ces rencontres.

Les compte-rendus continueront d'être envoyés au Bureau de La Fédération.

Les membres du CCAC ont travaillé sur :

- Les transports en commun avec un nouveau gestionnaire,
- La circulation, le stationnement et l'aménagement de pistes cyclables.

Avec un calendrier à établir, un financement à prévoir par la Ville de Chambéry et par Chambéry Métropole et une zone bleue à rétablir pour assurer la rotation des véhicules. Un travail est également à faire sur la maltraitance et la mise en place d'un CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation). Merci le CCAC de Chambéry pour vos informations.

**MERCIA TOUS ET A BIENTÔT**

Et prenez vos dispositions pour

l'Assemblée Générale

du 18 octobre 2005 au POULIGUEN (44)

### Conseil des sages de Lormont (33)

Le Président tient à remercier les organisateurs des Assemblées Générales du 10 mai à Nantes pour l'accueil, la qualité et la mise en œuvre de cette remise en fonctionnement de la Fédération.

Son Conseil de Sages souhaite travailler pour inciter les villes et/ou C.S. de leur région à venir rejoindre la Fédération. Pour eux, la question est : comment établir les contacts nécessaires, quelles démarches entreprendre ?

Un courrier leur parviendra prochainement, leur conseillant des possibilités, notamment en envisageant une structure régionale... ! Bon courage au C.S. de Lormont !

### La Ville de Grenoble (38)

Le Maire de la Ville de Grenoble prend connaissance avec intérêt du journal *Mais S@ges !*, et remercie les Sages de Couëron pour cet envoi. Il en dit : "Cette publication qui témoigne de la richesse des expériences de tous au service des collectivités locales..."

### Mairie de Sennecy-lès-Dijon (21)

M<sup>me</sup> Christian Chatignoux, adjointe déléguée à la jeunesse et au social, remercie elle aussi les Sages de Couëron pour l'envoi régulier du journal *Mais S@ges !*, et fait part de ses sentiments les meilleurs.

### Joué-les-Tour (37) et Le Blanc-Mesnil (93)

Dernièrement, ces deux villes sont venues nous interroger sur les démarches à suivre pour respectivement mettre en place des Conseils de Sages. Des documents leur ont été expédiés pour les aider dans leurs démarches.

## APPEL AUX CONSEILS DE SAGES

Pour que votre journal continue de faire état des travaux des uns et des autres, n'hésitez pas à nous communiquer vous aussi vos compte-rendus et/ou tous documents faisant référence aux travaux réalisés et au fonctionnement de vos Conseils des Sages.

Courrier à adresser à Michel GOURHAND

Secrétaire de la Fédération, 19 rue des Tanneurs  
44220 Couëron.

Tél. : 02 40 86 47 97 - Fax : 02 40 85 17 81